

## Les enjeux écologiques ZPS « Bassée et plaines adjacentes »

<i>Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000</i>	<i>Menaces générales pesant sur l'espèce</i>	<i>Modalités de gestion conservatoire</i>	<i>Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000</i>	<i>Niveau d'enjeu</i>
<p><i>Burhinus oedicnemus</i> <b>Oedicnème criard</b> A133</p>	<p>Disparition des landes et friches sèches Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation)</p>	<p>Entretien des milieux ouverts favorables à l'espèce Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Fort</b>
<p><i>Circus aeruginosus</i> <b>Busard des roseaux</b> A081</p>	<p>Régression des zones humides Destruction des nids dans les secteurs de grandes cultures Dérangement</p>	<p>Entretien et restauration des zones humides (roselières notamment) Entretien et recréation de prairies à caractère humide Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Fort</b>
<p><i>Circus cyaneus</i> <b>Busard Saint-Martin</b> A082</p>	<p>Diminution des ressources alimentaires en milieu agricole Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation) Perte des habitats d'espèce (espaces prairiaux, friches)</p>	<p>Entretien et restauration des espaces ouverts (territoires de chasse) Entretien et recréation de prairies Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Fort</b>
<p><i>Circus pygargus</i> <b>Busard cendré</b> A084</p>	<p>Diminution des ressources alimentaires en milieu agricole Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation) Perte des habitats d'espèce (espaces prairiaux, friches)</p>	<p>Entretien et restauration des espaces ouverts (territoires de chasse) Entretien et recréation de prairies Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Fort</b>

<i>Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000</i>	<i>Menaces générales pesant sur l'espèce</i>	<i>Modalités de gestion conservatoire</i>	<i>Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000</i>	<i>Niveau d'enjeu</i>
<p><i>Crex crex</i></p> <p><b>Rôle des genêts</b></p> <p>A122</p>	<p>Disparition des prairies humides</p> <p>Destruction des nichées lors des interventions agricoles (fauche)</p> <p>Intensification des pratiques agricoles (utilisation intensive d'intrants, conversion des terres)</p>	<p>Entretien et recréation d'habitats de prairies humides</p> <p>Réouverture de milieux en cours de fermeture</p> <p>Adaptation des pratiques agricoles (période de fauche)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve</p> <p>Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Fort</b>
<p><i>Ixobrychus minutus</i></p> <p><b>Blongios nain</b></p> <p>A022</p>	<p>Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, régression des roselières et végétations rivulaires, plantation de peupleraies...)</p> <p>Eutrophisation, pollution</p> <p>Fluctuations irrégulières des niveaux d'eau des sites de nidification</p> <p>Dérangement</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides (roselières et ripisylves)</p> <p>Aménagement de hauts fonds et recréation de roselières</p> <p>Limitation du dérangement sur les sites de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Fort</b>
<p><i>Sternula albifrons</i></p> <p><b>Sterne naine</b></p> <p>A195</p>	<p>Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux</p> <p>Dérangement des sites de nidification</p> <p>Compétition avec le Goéland leucopnée ou la Mouette mélanocéphale</p> <p>Variation brutale des niveaux d'eau</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides</p> <p>Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification</p> <p>Limitation du dérangement sur les sites de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Fort</b>
<p><i>Ciconia ciconia</i></p> <p><b>Cigogne blanche</b></p> <p>A031</p>	<p>Modification des pratiques agricoles</p> <p>Disparition des zones humides et des milieux prairiaux</p> <p>Dérangement</p>	<p>Entretien et restauration des zones humides</p> <p>Entretien et recréation de prairies à caractère humide</p> <p>Aménagement de plateformes artificielles</p> <p>Maintien d'une mosaïque de milieu (notamment gros arbres pouvant accueillir les nids)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Moyen</b>

<i>Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000</i>	<i>Menaces générales pesant sur l'espèce</i>	<i>Modalités de gestion conservatoire</i>	<i>Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000</i>	<i>Niveau d'enjeu</i>
<i>Egretta garzetta</i> <b>Aigrette garzette</b> A026	Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, aménagements des cours d'eau...) Dérangement en périodes de nidification ou de cantonnement Pollution des eaux entraînant la diminution des ressources alimentaires	Maintien et entretien des zones humides et de la ripisylve Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	<b>Moyen</b>
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> <b>Mouette mélanocéphale</b> A176	Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux Dérangement des sites de nidification (activités nautiques, baignades, pêche...) Compétition avec le Goéland leucophaé Variation brutale des niveaux d'eau	Maintien et entretien des zones humides Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	<b>Moyen</b>
<i>Lanius collurio</i> <b>Pie-grièche écorcheur</b> A338	Disparition des espaces prairiaux Destruction des haies et bosquets Intensification des pratiques agricoles Appauvrissement en gros insectes en lien notamment avec l'usage des produits phytosanitaires	Entretien et restauration de prairies Maintien et réouverture des espaces ouverts en cours de recolonisation ligneuse Recréation et entretien de haies, bosquets... Adaptation des pratiques agricoles (limitation des intrants, adaptation des périodes d'intervention)	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par Pro Natura Ile-de-France	<b>Moyen</b>
<i>Luscinia svecica</i> <b>Gorgebleue à miroir</b> A272	Destruction des roselières et des marais Aménagement industriel ou de loisir, drainage et mise en culture des zones humides.	Entretien et réouverture de roselières et zones humides Réouverture de milieux en cours de fermeture	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne	<b>Moyen</b>

<i>Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000</i>	<i>Menaces générales pesant sur l'espèce</i>	<i>Modalités de gestion conservatoire</i>	<i>Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000</i>	<i>Niveau d'enjeu</i>
<p><i>Milvus migrans</i></p> <p><b>Milan noir</b></p> <p>A073</p>	<p>Régression des zones humides et boisements qui y sont associés</p> <p>Dérangements en période de nidification principalement par les travaux forestiers</p> <p>Empoisonnement (lutte contre les rongeurs)</p> <p>Mortalité due au réseau électrique</p>	<p>Entretien et création de zones humides</p> <p>Mise en place d'îlots de vieillissement favorables à la nidification</p> <p>Maintien d'une mosaïque de milieux</p> <p>Limiter le dérangement</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve</p> <p>Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)</p>	<b>Moyen</b>
<p><i>Nycticorax nycticorax</i></p> <p><b>Bihoreau gris</b></p> <p>A023</p>	<p>Dégradation et disparition des zones humides</p> <p>Dérangement en période de nidification</p> <p>Pollution des milieux aquatiques</p>	<p>Entretien et création de zones humides</p> <p>Maintien et entretien des ripisylves</p> <p>Limitation des dérangements</p> <p>Protection des colonies d'oiseaux grégaires (ardéidés, cormorans)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p> <p>Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne</p>	<b>Moyen</b>
<p><i>Sterna hirundo</i></p> <p><b>Sterne pierregarin</b></p> <p>A193</p>	<p>Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux</p> <p>Dérangement des sites de nidification</p> <p>Compétition avec le Goéland leucophaea ou la Mouette mélanocéphale</p> <p>Variation brutale des niveaux d'eau</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides</p> <p>Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification</p> <p>Limitation du dérangement sur les sites de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Moyen</b>
<p><b>Espèces migratrices fréquentant les milieux humides</b></p>	<p>Dérangement</p> <p>Disparition des zones humides</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides</p> <p>Préservation de zones de quiétude</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Moyen</b>
<p><i>Alcedo atthis</i></p> <p><b>Martin-pêcheur d'Europe</b></p> <p>A229</p>	<p>Artificialisation des berges</p> <p>Pollution des milieux aquatiques</p>	<p>Entretien et restauration des zones humides</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Faible</b>

<i>Espèce d'intérêt européen et code Natura 2000</i>	<i>Menaces générales pesant sur l'espèce</i>	<i>Modalités de gestion conservatoire</i>	<i>Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000</i>	<i>Niveau d'enjeu</i>
<p><i>Dendrocopos medius</i></p> <p><b>Pic mar</b></p> <p>A238</p>	<p>Disparition des boisements anciens, en particulier des vieux taillis sous futaie de chênes</p> <p>Fragmentation des massifs forestiers</p> <p>Uniformisation des peuplements</p> <p>Dérangement en période de nidification (travaux forestiers)</p>	<p>Mise en place d'îlots de vieillissement présentant des quantités importantes de bois mort</p> <p>Préservation des sylvofaciès à gros bois</p> <p>Prise en compte de la période de nidification de l'espèce dans la programmation des travaux</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve</p> <p>Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)</p>	<b>Faible</b>
<p><i>Dryocopus martius</i></p> <p><b>Pic noir</b></p> <p>A236</p>	<p>Disparition des boisements anciens</p> <p>Fragmentation des massifs forestiers</p> <p>Uniformisation des peuplements</p> <p>Dérangement en période de nidification (travaux forestiers)</p>	<p>Mise en place d'îlots de vieillissement présentant des quantités importantes de bois mort</p> <p>Préservation des sylvofaciès à gros bois</p> <p>Prise en compte de la période de nidification de l'espèce dans la programmation des travaux</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve</p> <p>Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)</p>	<b>Faible</b>
<p><i>Himantopus himantopus</i></p> <p><b>Echasse blanche</b></p> <p>A131</p>	<p>Dérangements</p> <p>Pollution</p>	<p>Aménagements de haut fonds</p> <p>Limitation des dérangements</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Financements Agence de l'Eau</p> <p>Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<b>Faible</b>
<p><i>Pernis apivorus</i></p> <p><b>Bondrée apivore</b></p> <p>A072</p>	<p>Disparition des terrains de chasse (fermeture des milieux) et des ressources alimentaires (insectes)</p> <p>Perturbation des sites de nidification</p> <p>Perte d'attractivité des boisements (rajeunissement)</p>	<p>Entretien et recréation de milieux ouverts (prairies, pelouses...)</p> <p>Mise en place d'îlots de vieillissement favorables à la nidification</p> <p>Limitation des dérangements en période de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000</p> <p>Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve</p> <p>Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne</p> <p>Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)</p> <p>Remise en état des projets de carrières après exploitation</p> <p>Entretien conduit par Pro Natura Ile-de-France</p>	<b>Faible</b>